



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 3 septembre 2019

Communiqué de Presse

Grenelle de la lutte contre les violences faites aux femmes 3 9 19

L'Etat fait de la lutte contre les violences une grande cause nationale et poursuit son action sans relâche pour éradiquer ce fléau. Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, a annoncé l'ouverture d'un Grenelle des violences conjugales.

En Dordogne, pour le premier semestre 2019, la gendarmerie a constaté 301 faits de violence intra-familiales qui ont notamment concerné 237 femmes. La police a également constaté 69 violences intra-familiales impliquant 63 femmes.

Le préfet de la Dordogne a souhaité que le département s'inscrive pleinement dans cette démarche. L'ouverture du Grenelle en Dordogne débutera le 3/9/19, en écho au 39.19, le numéro national d'information sur les violences faites aux femmes.

Une rencontre de partenaires nouveaux aura lieu à cette date en préfecture afin de construire des mesures encore plus efficaces et au plus près du terrain. Des acteurs locaux de la société civile, (professionnels de santé, centres sociaux, partenaires de l'économie sociale et solidaire, syndicat des taxis ...) y apporteront leurs témoignages et leurs propositions en adéquation avec la réalité de notre territoire.

Ce Grenelle, qui se déroulera sur deux mois, sera aussi l'occasion de réunir les institutionnels et de renforcer l'action partenariale en favorisant un partage d'informations entre les forces de l'ordre, les parquets, les acteurs du champ sanitaire et social ainsi que les élus locaux, afin de repérer le plus en amont possible les victimes de violences sexistes et sexuelles et d'améliorer leur prise en charge.

Enfin, des comités de pilotage de lutte contre les violences seront organisés en octobre avec les partenaires dédiés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ils existent depuis plusieurs années, sur les territoires de Périgueux et Bergerac.



Les synthèses de toutes les propositions locales de ces différentes rencontres seront recensées par la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la Dordogne et serviront à alimenter une réflexion nationale.

Le processus de ce Grenelle doit se conclure le 25 novembre 2019, lors de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, par la présentation d'un plan quinquennal national qui sera ensuite décliné sur l'ensemble du territoire.



Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

 @prefecture24 –  @Prefet24
